

DÉPARTEMENT : Creuse (23)

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
.....  
**DE LA COMMUNE DE SAINT-GOUSSAUD**

*Séance du samedi 11 novembre 2006*

Date de la convocation : 03 novembre 2006.

Nombre de membres :

En exercice : 11

Présents : 09

Votants : 10

L'an deux mil six le onze novembre à 09H30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur RICHARD Jean-Marie, Maire.

**Présents** : MM. RICHARD, BRUNETAUD, Mmes. GUERLETIN, CLEMENT-BOURIOT, MM. LEGAY, DESCHAMPS, NOZIERE, BOUTROUE, CHATAIN.

**Absents**: Melle BROUILLAUD, Mme TIXIER (excusée, pouvoir à Mme. GUERLETIN).

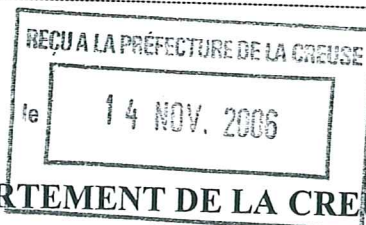
**Secrétaire de séance** : Mme CLEMENT-BOURIOT Elisabeth.

N° 33/2006

**OBJET :**

**MOTION**

**CONCERNANT LA DESSERTE FERROVIAIRE DU DEPARTEMENT DE LA CREUSE**



Le Conseil Municipal affirme que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif - la ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges - pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Le Conseil Municipal demande :

- \* la modernisation de la ligne historique La Souterraine - Châteauroux - Vierzon - Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- \* l'aménagement de la ligne Guéret - Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,

\* une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances-Evaux-Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Pour Copie conforme.

A Saint-Goussaud, le 13 novembre 2006

Le Maire

J.M. RICHARD

